

# Les freins

Nous avons pu constater un bon nombre de tabous venant freiner notre capacité à prendre en compte la sexualité.

Au CRéDAVIS Monsieur Letellier a réalisé une étude dans plus d'une centaine d'établissement sur les questions de sexualité et grâce à cela nous avons pu dégager les freins qui venaient empêcher les professionnels à prendre en compte les dimensions sexuelles :

## La sexualité est la seule activité humaine qui ne s'apprend pas par imitation

Or, nous aurions bien besoin d'avoir un apprentissage à la sexualité. Histoire des singes dans le zoo qui y sont arrivés tout petit, n'ont jamais vu leur paire avoir des relations sexuelles, n'ont donc jamais su comment faire, un jour les soigneurs ont décidé de leur montrer un couple de singes faire l'amour et depuis ils le font à leur tour

### Fantasme de la débauche et de la contagion

Correspond à l'un des phénomènes les plus courants et les plus fondateurs de nos peurs et de nos fantasmes : La débauche et la contagion.

# Exemple:

« Un jeune garçon polyhandicapé, se masturbe de façon constante et dans n'importe quelle situation ; en privé comme en public. Face à la proposition de l'équipe d'inciter le jeune à pratiquer cette activité dans un endroit adapté hors des regards des autres, un membre de l'équipe à émis la crainte de la contagion : « cela ne va-t-il pas inciter les autres à faire de même ? ». La crainte repose donc sur le risque d'une invasion, voire d'une contamination de la sexualité dans la vie du groupe.

Pourtant l'acceptation de l'homosexualité, très longtemps condamnée, ne conduit pas aujourd'hui à une contagion des hétérosexuels.

Le fantasme de la débauche et de la contagion se traduit d'ailleurs souvent, dans notre secteur, par cette réponse toute faite : « Et si tout le monde faisait comme toi ! ». Cette justification permet alors d'empêcher toute demande particulière qui risquerait de devenir la norme. La logique repose sur la peur que tout le monde fasse pareil. Cette manière de réagir va à l'encontre de la loi de 2002-2 qui rappelle la nécessité d'un accompagnement véritablement personnalisé et adapté aux possibilités, aux besoins et aux désirs des individus. Cette loi se heurte ici à la peur de la contamination.

Une trop grande répression des comportements produit par frustration l'effet exactement inverse à celui recherché.

Plus la sexualité est parlée, sans tabou, sans pudeur, et plus il est aisé de maîtriser ses pulsions. A contrario, moins elle est réfléchie et interrogée, et plus les comportements jugés déviants font peur car ils réveillent des fantasmes enfouis. Conduire à leur expression permet non seulement de mettre des mots sur des sensations, des émotions,

des sentiments, des désirs, mais surtout de faire entrer la sexualité dans la pensée et la citoyenneté.

## Difficulté à penser/parler la sexualité des autres

Imaginer ses parents ou ses enfants avoir une relation sexuelle Ou en tant que parents imaginer la sexualité de ses enfants.

C'est la plupart du temps impossible ou quand cela ne l'est pas, par obligation, cela déclenche en nous un trouble et des blagues douteuses pour le cacher. Mais n'en est-il pas de même à l'intérieur des couples ? Quels sont les couples qui peuvent échanger librement sur leurs sexualités ? Nous voyons bien que même dans ce cadre intime il est très compliqué de parler librement de ses désirs, ses envies, ce que l'on aime ou pas et l'on reste coincé dans un schéma sensationnel, corporel et cette réalité s'inscrit difficilement dans une parole, dans une pensée. Nous avons finalement chacun individuellement des difficultés à penser et à parler notre propre sexualité. On comprend la difficulté à penser la sexualité des autres. On comprend également pourquoi on a plus de facilité à sortir des blagues qu'à parler sérieusement. Notre sexualité est ressentie comme quelque chose dont on ne doit rien dire, autrement dit un tabou. La sexualité serait de l'ordre de l'intime du latin *intus* « dedans » tellement profond qu'on ne peut ni la voir, ni l'imaginer. La penser, la parler c'est la mettre dehors, la partager. Or, nous n'avons jamais appris à le faire. Ne jamais parler de sexualité c'est dire implicitement qu'il ne faut rien en dire, c'est interdire la parole concernant le sexe.

Difficulté à penser, parler la sexualité des personnes en situation de handicap (Sexualité dit reproduction donc possibilité de reproduire le handicap)

Selon une étude de l'IFOP (2010) 60% des français considèrent que les personnes en situation de handicap n'ont pas de sexualité.

Penser la sexualité des PH renvoie non seulement à notre propre sexualité, mais également au fantasme ou au rejet de l'idée d'une relation sexuelle avec une personne déficiente.

#### Lien sexualité / procréation

Malgré l'évolution de nos sociétés concernant les liens que nous opérons avec la sexualité, nous avons encore de nombreuses difficultés à dissocier la sexualité de la procréation. Exemple les premiers cours d'éducation sexuel sur les parties génitale et la procréation alors que l'on pourrait commencer par les différents rapports (à l'autre, à soit) engendré dans les relations ou encore comment aborder la sexualité de manière positive.

Charles Henry Pradelles de la Tour : parle des différentes phases de la société depuis le XVIIe siècle montre les évolutions avec l'augmentation de l'âge d'espérance de vie.

Même si la réalité sociale prend en compte ce découplage, les représentations mises à l'œuvre, continuent de s'appuyer sur l'ancien modèle.

Finalement, la sexualité n'a d'autres buts que de contribuer à l'épanouissement de la personne. Puisque notre métier est d'accompagner les personnes dans leur épanouissement, il semble alors évident que la sexualité doit entrer dans le cadre des préoccupations professionnelles au même titre que tout autre comportement.

Il est très difficile, voire parfois impossible de se défaire de ses tabous.

Le plus important est de se rendre compte que l'on en a.

Une fois cette prise de conscience effectuée, le but va être d'avancer avec nos tabous et de trouver les solutions pour prendre en compte efficacement les dimensions de la sexualité.

La première étape primordiale dans la prise en compte de la sexualité est la connaissance de la loi. En connaissant la loi vous saurez ce que vous aurez le droit de faire ou de ne pas faire sur les questions de sexualités et donc vous agirez de manière libre et légale.